

DES SOLUTIONS POUR LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ, ENCORE UN CASSE TÊTE POUR CERTAINS CHEFS D'ENTREPRISE, UN ATOUT POUR D'AUTRES. LA BONNE GESTION DES DÉCHETS PEUT CONTRIBUER À L'IMAGE DE MARQUE D'UNE ENTREPRISE AVEC LABEL À LA CLEF !

DE L'OBLIGATION À L'OPPORTUNITÉ

Sil les artisans sont responsables de leurs déchets et de leur bonne élimination (c'est le principe de responsabilité -Loi de 1975- et de pollueur payeur) et ont l'obligation de procéder au tri pour recyclage (Loi de 1993) ils peuvent en tirer un avantage via des labels proposés par la CMAR.

ENVOL :

correspond au niveau 1 du référentiel de l'ISO 14001 norme internationale de management de l'environnement. Imprim'vert est le label environnement des métiers de l'imprimerie.

LES FILIÈRES SE MULTIPLIENT, ENTRE EXPORT ET VALORISATION LOCALE

Métaux, gravats, pneus, batteries, plastiques, cartons, verre, emballages, déchets électriques, piles, lampes, déchets dangereux, huile minérale et bientôt huile alimentaire, les filières permettant le recyclage et le traitement se sont multipliées ces dernières années. Le plus souvent c'est à l'export que ces matériaux trouvent leur seconde vie, pour certains la valorisation se fait localement.

Valorisation locale : plates formes de compostage, plates formes de grave recyclée du bâtiment, unité de recyclage des pneus Solyval au Port, unité plastique de Cyclea, valorisation énergétique des huiles minérales à l'usine de Bois Rouge.

LES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ PLÉBISCITÉES

Bien qu'en nombre insuffisant, les 33 déchèteries de l'île sont utilisées par les artisans qui y trouvent un service de proximité, pas toujours adapté en volume mais à des coûts raisonnables (gratuité à la CIVIS et CASUD, tickets prépayés pour la CINOR et 5 € les 2,5 m³ pour la CIREST).

Les plates-formes professionnelles, le plus souvent dédiées aux déchets du bâtiment, sont une alternative avec une offre de plus en plus étoffée. Notamment la plate forme saint pierroise STS qui accepte les déchets dangereux du bâtiment.

Les plates-formes professionnelles multi-matériaux : Lafarge, STS à Saint-Pierre, Valorun à Cambaie, Eco-tri SCPR au Port, Valoprest à Bras-Panon.

LES ARTISANS PARTENAIRES DES FILIÈRES REP

Les filières dites à responsabilité du producteur permettent aux entreprises de contribuer à la filière de recyclage tout en offrant un service à leur client. Un hortoger traitera pour ses clients les piles usagées qu'il apportera en déchèterie. Un garagiste débarrassera ses clients des batteries en fin de vie qu'il retournera à son fournisseur pour une collecte par ATBR. Idem pour les pneus avec AVPUR. Les électriciens qui rapportent les lampes aux fournisseurs partenaires pour recyclage sont estampillés «électriciens écoresponsables» par Recylumet reçoivent un kit de communication.

Les réparateurs audiovisuels, d'informatique et d'électroménager peuvent se faire collecter gratuitement par Ecosystèmes et ainsi proposer à leur client une solution pour leurs équipements non réparables.

Contacts pour devenir vous aussi partenaire des filières REP

- Pour les piles, lampes et équipements électriques SICR
Tél. 0262 41 10 57
- Pour les pneus et batteries
ATBR-AVPUR - Tél. 0262 21 26 73

LES DÉCHETS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Les déchets carnés ont depuis quelques années leur filière avec 3 prestataires de collecte spécialisés et des exutoires à la Sica Aucre et Sica des Sables pour incinération. C'est au tour de la filière huile alimentaire usagée de se structurer avec le prestataire Clিকেco retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'Ademe.

Les prestataires spécialisés pour les déchets carnés

Biodéchets - Tél. 0692947794
GDS Run Services - Tél. 0692 70 92 67
HCE - Tél. 0262 35 15 50

LES DÉCHETS DANGEREUX

Un certain nombre d'entreprises ont déjà recours à la plate-forme de pré traitement de la STARDIS pour leurs déchets dangereux. D'autres pourraient leur emboîter le pas avec l'offre du prestataire Clিকেco spécialisé dans la collecte et la mutualisation des petits gisements diffus.

Les prestataires de la filière déchets dangereux

Clিকেco - Tél. 0692 0692 67 66 97
STARDIS - Tél. 0262 47 35 50
SCTE - Tél. 0262 55 27 27
STS pour les déchets dangereux du bâtiment - Tél. 0262 45 25 60

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE VERS LA REDEVANCE SPÉCIALE

Les collectivités font souvent le choix de proposer un service de collecte aux entreprises (collecte en porte à porte des bacs d'ordures ménagères et de recyclage). Ce service est proposé dans une limite de volume et en contre partie d'une contribution financière la "redevance spéciale" prévue par la loi.

Ce système qui passe par la signature d'un contrat de collecte entre l'entreprise et la collectivité est actuellement en cours de déploiement à la CINOR, à la CIVIS et bientôt à la CASUD.

Pour valoriser vos efforts en matière de gestion de déchets à travers un label contactez la mission environnement
Tél. 0262 45 5252
chloe.pichard@cm-reunion.fr

Toutes les filières sur
www.artisanat974.re
rubrique déchets